

Producteur

RNCP40848 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323p
Formacode(s)	46244
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2028

Certificateur(s)

LA CINE FABRIQUE - ECOLE NATIONALE DE CINEMA MULTI MEDIA EN RHONE-ALPES · SIRET : 80382979500035

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LA CINE FABRIQUE - ECOLE NATIONALE DE CINEMA MULTI MEDIA EN RHONE-ALPES	80382979500050	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les métiers du cinéma et de l'audiovisuel ont énormément évolué ces dernières années, d'un point de vue technique, artistique et juridique. Le producteur, en tant que garant artistique et technique d'une œuvre, se trouve au cœur de ces évolutions. Son rôle ne se limite plus à la recherche de financement et à la gestion de la logistique d'un tournage ; aujourd'hui, il doit avoir une vision à 360° de l'industrie. Il doit également être à jour sur les changements réglementaires, qu'il s'agisse des crédits d'impôts, des financements publics ou privés, ou encore des règles relatives à la diffusion et à la protection des œuvres.

La coproduction est un autre aspect essentiel de l'évolution du métier de producteur. Dans un environnement où les financements sont souvent fragmentés, les producteurs doivent collaborer avec des partenaires étrangers ou locaux, publics ou privés, pour boucler le budget d'un film ou d'une série. Cela demande donc des compétences en gestion financière, ainsi qu'une compréhension fine des échanges culturels et légaux qui accompagnent chaque partenariat et, enfin, la capacité à nouer et à entretenir des relations avec des coproducteurs, des diffuseurs et des institutions.

« L'argent et le financement qu'on a font qu'on est obligé de faire des choix aussi sur l'artistique : on va devoir tourner un peu moins, donc il y a des scènes qu'on va couper, il y a des choses qu'on va enlever. Ces contraintes-là, on va essayer de faire en sorte qu'elles améliorent le scénario. Résoudre ces problématiques va être très important dans le rendu artistique du projet. » [CNC. Métiers du cinéma : Charlotte Vincent, productrice. Décembre 2023]

Les enjeux sociaux et environnementaux que sont l'inclusivité, la bienveillance et l'éco-responsabilité deviennent des valeurs centrales dans les métiers du cinéma qui redéfinissent les pratiques professionnelles : depuis 2021, le CNC conditionne ses aides à la mise en place d'actions contre le harcèlement sexuel, avec une formation obligatoire pour les responsables légaux des entreprises ; depuis 2024, le dépôt de bilans carbone est également exigé pour les nouvelles demandes d'aides à la production. La CinéFabrique répond à ces évolutions en intégrant ces valeurs dans

son référentiel. Plusieurs compétences abordent l'inclusivité (à travers la constitution d'équipes diversifiées, ou l'adaptation des processus à des besoins spécifiques) et le respect des normes d'éco-responsabilité, de la phase de préparation à la postproduction d'une œuvre.

L'évolution de l'industrie, marquée par l'émergence des plateformes de streaming et des formats innovants pour le web, a changé en profondeur la manière dont les œuvres sont produites et diffusées. Aujourd'hui, un producteur doit être capable de naviguer aisément entre des projets aussi divers qu'une série télévisée, un film de cinéma avec des effets spéciaux ambitieux, un film d'auteur à petit budget, ou une web-série pour une plateforme numérique. Il doit pouvoir adapter son mode de travail en fonction des spécificités de chaque projet, que ce soit pour gérer une coproduction internationale avec des partenaires multiples, ou pour piloter seul un projet plus modeste. Afin de guider au mieux la création d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle, le producteur doit donc avoir une certaine compréhension des technologies innovantes, comme la réalité augmentée, la réalité virtuelle ou les effets spéciaux numériques.

Ainsi, le métier de producteur n'est plus centré sur un seul domaine de spécialisation, mais exige une ouverture d'esprit et une polyvalence artistique et technique. Le producteur d'aujourd'hui est un chef d'orchestre qui doit jongler entre la création artistique, la gestion des ressources, l'innovation technologique et les enjeux juridiques pour produire des œuvres capables de séduire un public toujours plus diversifié, à l'échelle nationale comme internationale.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse des enjeux cinématographiques et de la faisabilité d'un projet cinématographique ou audiovisuel

Identification des moyens nécessaires au financement de la production de l'œuvre et des sources de financement

Établissement d'un plan de financement

Gestion des ressources humaines du tournage (technicien, comédien)

Gestion du budget de tournage

Gestion de la logistique du tournage

Supervision du suivi administratif du tournage

Accompagnement de la finalisation artistique, administrative et réglementaire d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Diffusion d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle en festival

Gestion de l'après-production pour une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Caractériser un projet cinématographique ou audiovisuel du point de vue de la production, en en définissant le genre, le format, le public visé, les thèmes principaux, le point de vue d'auteur, afin de déterminer son potentiel artistique et commercial

Repérer les enjeux de production d'un projet cinématographique et audiovisuel (prestige du réalisateur, possibilités de casting, problématiques liées au scénario - par exemple nombre de décors, nombre de personnages, besoins estimatifs en reconstitutions historiques, en effets spéciaux, etc...), afin d'en évaluer la faisabilité technique et financière

Réaliser un retour de l'analyse des forces et faiblesses à l'auteur (selon les critères de dramaturgie et de narration) afin de faire évoluer le scénario du projet (pour une recherche de qualité, d'adéquation avec le marché, pour des questions de faisabilité)

Établir un « dépouillement » du scénario sur une matrice budgétaire personnalisée afin d'identifier et évaluer les grands postes de dépenses et de décider de la faisabilité du projet

Identifier les problématiques logistiques du projet, y compris les enjeux d'accessibilité aux décors et aux équipements pour tous les collaborateurs, afin d'anticiper les surcoûts

Rédiger les notes de production (volant artistique et stratégique) afin de vendre le projet aux financeurs

Établir un devis sur le modèle d'une « matrice budgétaire CNC » afin d'établir un budget communicable aux financeurs potentiels

Identifier les sources de financement possibles pour le projet (guichets publics, chaînes, distributeurs ...) afin de s'adresser aux interlocuteurs financiers sensibles au projet

Situer le projet dans une annexe de la convention collective du cinéma ou de l'audiovisuel pour définir les fourchettes de salaires qui seront proposées (les grilles de salaire étant différentes selon l'annexe de la convention collective du cinéma et/ou de l'audiovisuel à laquelle le budget du film renvoie)

Identifier et recommander les collaborateurs artistiques et techniques pertinents selon l'intention artistique, les nécessités techniques et le budget afin de constituer l'équipe en charge du tournage (directeur de la photographie, ingénieur du son, comédiens, ...) et l'équipe en charge de la postproduction (équipe montage, équipe de

postproduction son, étalonneur, équipe d'infographistes effets spéciaux...), en mettant en œuvre un recrutement inclusif

Superviser l'équipe de tournage en s'appuyant sur le plan de travail et sur le budget (gérer les heures supplémentaires, les éventuels accidents du travail...) afin de s'assurer du respect du budget et des conditions de travail dans le cadre de la réglementation en vigueur (égalité de traitement, prévention du harcèlement...)

Quantifier les enveloppes budgétaires en fonction des postes (salaires, matériel, décor...) afin de suivre les intentions artistiques tout en respectant le budget global (financement obtenu)

Négocier les coûts du tournage (décors, matériel...) avec les prestataires afin d'optimiser le budget

Superviser le respect des enveloppes budgétaires et réguler et adapter le budget en fonction des aléas de tournage afin que l'ensemble des séquences puissent être tournées

Définir et contrôler les missions de l'équipe régie afin que les choix logistiques permettent la réalisation du tournage, l'accessibilité à tous les collaborateurs aux lieux de travail (tournage en extérieur, studio, hébergements, restauration...) ainsi que le respect des normes d'écoresponsabilité établies par le CNC

Rédiger ou contrôler les documents réglementaires (contrats, conventions...) nécessaires à la mise en œuvre du tournage afin de sécuriser le tournage et les déplacements de l'équipe (exemple : présence et conformité des autorisations de tournage pour chaque décor, présence et conformité des autorisations de droit à l'image pour chaque figurant, présence et conformité des contrats de location d'appartements pour les techniciens, etc.)

Établir les bulletins de salaire (et autres activités de paye comme les DPAE) afin de rémunérer l'équipe en fonction des contrats de travail signés et des heures réellement effectuées

Transmettre l'ensemble des pièces comptables (devis, factures, conventions ...) du tournage au service financier de la société de production afin d'en assurer le règlement et l'archivage

Établir un budget exécuté du tournage réalisé pour produire une remontée de comptes auprès du service financier de la société de production

Produire un planning de postproduction afin de finaliser la fabrication d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle en fonction des nécessités artistiques et techniques, des contraintes financières (enveloppe budgétaire de la postproduction) et de délai de diffusion

Formuler (au réalisateur et à ses collaborateurs) une analyse critique de l'œuvre à différentes étapes de la postproduction, afin d'accompagner le réalisateur dans la finalisation artistique de l'œuvre

Coordonner la finalisation du film en supervisant la création et en réunissant les différents éléments (copie du film respectant les normes de diffusion, génériques, liste des musiques,...) nécessaires à la diffusion du film

Assurer une veille active sur les sites web ou en exploitant son réseau professionnel afin d'identifier les festivals susceptibles de sélectionner le film et leur adresser un dossier de candidature

Accompagner le film en festival ou sur les marchés du film afin de le promouvoir et de favoriser d'autres sélections ou l'intérêt de la presse ou encore de potentiels acheteurs

Finaliser et clôturer les comptes de production afin d'établir le bilan financier définitif pour les partenaires

Collecter les recettes du film afin de répartir les droits de coproduction, les droits d'auteur et les droits voisins, et de rembourser les investisseurs conformément aux différents contrats signés

Archiver les différents éléments et supports afférents au film ou à l'œuvre audiovisuelle (rushes, copies master, photos de tournage, bande annonce...) afin de les conserver pour les futures rediffusions ou autres réutilisations (re-mastering ou re-montage par exemple)

Blocs de compétences

RNCP40848BC01 — Développer un projet cinématographique ou audiovisuel

LISTE DE COMPÉTENCES

Caractériser un projet cinématographique ou audiovisuel du point de vue de la production, en en définissant le genre, le format, le public visé, les thèmes principaux, le point de vue d'auteur, afin de déterminer son potentiel artistique et commercial

Repérer les enjeux de production d'un projet cinématographique et audiovisuel (prestige du réalisateur, possibilités de casting, problématiques liées au scénario - par exemple nombre de décors, nombre de personnages, besoins estimatifs en reconstitutions historiques, en effets spéciaux, etc...), afin d'en évaluer la faisabilité technique et financière

Réaliser un retour de l'analyse des forces et faiblesses à l'auteur (selon les critères de dramaturgie et de narration) afin de faire évoluer le scénario du projet (pour une recherche de qualité, d'adéquation avec le marché, pour des

questions de faisabilité)

Établir un « dépouillement » du scénario sur une matrice budgétaire personnalisée afin d'identifier et évaluer les grands postes de dépenses et de décider de la faisabilité du projet

Identifier les problématiques logistiques du projet, y compris les enjeux d'accessibilité aux décors et aux équipements pour tous les collaborateurs, afin d'anticiper les surcoûts

Rédiger les notes de production (volant artistique et stratégique) afin de vendre le projet aux financeurs

Établir un devis sur le modèle d'une « matrice budgétaire CNC » afin d'établir un budget communicable aux financeurs potentiels

Identifier les sources de financement possibles pour le projet (guichets publics, chaînes, distributeurs ...) afin de s'adresser aux interlocuteurs financiers sensibles au projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

rapport professionnel

exercice d'expression artistique et de réflexion libre (« moodboard »)

entretien avec le jury

RNCP40848BC02 — Assurer la direction de production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Situer le projet dans une annexe de la convention collective du cinéma ou de l'audiovisuel pour définir les fourchettes de salaires qui seront proposées (les grilles de salaire étant différentes selon l'annexe de la convention collective du cinéma et/ou de l'audiovisuel à laquelle le budget du film renvoie)

Identifier et recommander les collaborateurs artistiques et techniques pertinents selon l'intention artistique, les nécessités techniques et le budget afin de constituer l'équipe en charge du tournage (directeur de la photographie, ingénieur du son, comédiens, ...) et l'équipe en charge de la postproduction (équipe montage, équipe de postproduction son, étalonneur, équipe d'infographistes effets spéciaux...), en mettant en œuvre un recrutement inclusif

Superviser l'équipe de tournage en s'appuyant sur le plan de travail et sur le budget (gérer les heures supplémentaires, les éventuels accidents du travail...) afin de s'assurer du respect du budget et des conditions de travail dans le cadre de la réglementation en vigueur (égalité de traitement, prévention du harcèlement...)

Quantifier les enveloppes budgétaires en fonction des postes (salaires, matériel, décor...) afin de suivre les intentions artistiques tout en respectant le budget global (financement obtenu)

Négocier les coûts du tournage (décors, matériel...) avec les prestataires afin d'optimiser le budget

Superviser le respect des enveloppes budgétaires et réguler et adapter le budget en fonction des aléas de tournage afin que l'ensemble des séquences puissent être tournées

Définir et contrôler les missions de l'équipe régie afin que les choix logistiques permettent la réalisation du tournage, l'accessibilité à tous les collaborateurs aux lieux de travail (tournage en extérieur, studio, hébergements, restauration...) ainsi que le respect des normes d'écoresponsabilité établies par le CNC

Rédiger ou contrôler les documents réglementaires (contrats, conventions...) nécessaires à la mise en œuvre du tournage afin de sécuriser le tournage et les déplacements de l'équipe (exemple : présence et conformité des autorisations de tournage pour chaque décor, présence et conformité des autorisations de droit à l'image pour chaque figurant, présence et conformité des contrats de location d'appartements pour les techniciens, etc.)

Établir les bulletins de salaire (et autres activités de paye comme les DPAE) afin de rémunérer l'équipe en fonction des contrats de travail signés et des heures réellement effectuées

Transmettre l'ensemble des pièces comptables (devis, factures, conventions ...) du tournage au service financier de la société de production afin d'en assurer le règlement et l'archivage

Établir un budget exécuté du tournage réalisé pour produire une remontée de comptes auprès du service financier de la société de production

MODALITÉS D'ÉVALUATION

production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

rapport professionnel

exercice d'expression artistique et de réflexion libre (« moodboard »)

entretien avec le jury

RNCP40848BC03 — Assurer la direction de postproduction et gérer l'après-production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Produire un planning de postproduction afin de finaliser la fabrication d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle en fonction des nécessités artistiques et techniques, des contraintes financières (enveloppe budgétaire de la postproduction) et de délai de diffusion

Formuler (au réalisateur et à ses collaborateurs) une analyse critique de l'œuvre à différentes étapes de la postproduction, afin d'accompagner le réalisateur dans la finalisation artistique de l'œuvre

Coordonner la finalisation du film en supervisant la création et en réunissant les différents éléments (copie du film respectant les normes de diffusion, génériques, liste des musiques,...) nécessaires à la diffusion du film

Assurer une veille active sur les sites web ou en exploitant son réseau professionnel afin d'identifier les festivals susceptibles de sélectionner le film et leur adresser un dossier de candidature

Accompagner le film en festival ou sur les marchés du film afin de le promouvoir et de favoriser d'autres sélections ou l'intérêt de la presse ou encore de potentiels acheteurs

Finaliser et clôturer les comptes de production afin d'établir le bilan financier définitif pour les partenaires

Collecter les recettes du film afin de répartir les droits de coproduction, les droits d'auteur et les droits voisins, et de rembourser les investisseurs conformément aux différents contrats signés

Archiver les différents éléments et supports afférents au film ou à l'œuvre audiovisuelle (rushes, copies master, photos de tournage, bande annonce...) afin de les conserver pour les futures rediffusions ou autres réutilisations (re-mastering ou re-montage par exemple)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

production d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

rapport professionnel

exercice d'expression artistique et de réflexion libre (« moodboard »)

entretien avec le jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le producteur exerce son activité dans le secteur du cinéma et/ou de l'audiovisuel. Il peut être amené à produire un film dédié au cinéma, à la télévision, au web, à une plateforme, ou encore dans le secteur de la publicité, de l'institutionnel, de l'événementiel, du clip.

Il peut être associé à une société de production. Il peut aussi être intermittent du spectacle et donc embauché par une société de production audiovisuelle (cinéma ou télévision) sous contrat de travail à durée déterminée dit d'usage (CDDU), changeant ainsi d'employeur à chaque projet.

En fonction de la dimension du projet, il peut travailler seul ou en équipe (de 2 à plus de 10 personnes), et sur des durées variant d'un jour à plusieurs mois, et ce dans des cadres budgétaires très variés (de 10 000 € pour un court métrage à plusieurs millions pour un long par exemple).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Producteur délégué : le garant juridique, administratif, financier et artistique du projet. Il porte la responsabilité de la bonne fin du projet ;

Producteur exécutif : travaille comme prestataire de service pour le producteur délégué. Son rôle est de fabriquer tout ou une partie du film. Il ne possède aucun droit sur les ventes du film, à la différence du producteur délégué ;

Directeur de production : employé par le producteur pour gérer le budget du film, la gestion sociale (embauches, etc.) et juridique liée à la fabrication du projet, ainsi que l'organisation générale de la mise en œuvre, depuis la préparation jusqu'à la fin du tournage ;

Directeur de postproduction : même rôle que le directeur de production, mais travaille après le tournage, pour les différentes étapes de postproduction (montage, mixage, étalonnage) ;

Assistant de production : assiste le producteur ou le directeur de production.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour être candidat à la certification proposée, il faut pouvoir disposer des prérequis suivants :

- Avoir le baccalauréat (dérogation possible),
- Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne ou détenir un titre de séjour en cours de validité.

L'accès à la certification se fait par un examen d'entrée

Les critères de sélection lors des épreuves de l'examen d'entrée sont : les aptitudes ou capacités, la sensibilité, la motivation, la créativité, mais surtout l'attitude qui doit être collective, à l'écoute du projet et des autres, la capacité de rebondir (suite à une contrainte de production, une consigne, un « raté »), la curiosité, l'ouverture, l'engagement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury se compose de 3 personnes, toutes professionnelles du métier : le président du jury (directeur/coordonateur pédagogique de la CinéFabrique), deux professionnels du métier, chefs de poste et en activité.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 475 €
Selon la branche	6 000 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
9 475 €	Valeur par défaut · 204 branches
12 000 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEF de la Publicité, CPNEF de la presse et des agences de presse
11 844 €	CPNE Travail Temporaire
11 055 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2028
Date de dernière délivrance possible	25/06/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	6	0	67 %	83 %
2021	6	0	67 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37499

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34702, RNCP34708, RNCP37499, RNCP38188, RNCP38766

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40848/>